



## **Contrat de Développement Territorial 2012-2014**

### **Les équipements et services à la personne**

**ACTION 1-1 : Maintenir et développer l'offre d'équipements culturels et de loisirs**

Cette action regroupe les projets suivants :

- Création d'une salle socioculturelle - Commune de Pel et Der
- Réhabilitation pour la création d'une Maison des Associations - Commune de Piney
- Rénovation de la salle socioculturelle - Commune de Val d'Auzon
- Création d'une salle socioculturelle - Commune d'Assencières
- Rénovation de la salle des fêtes - Commune de Mathaux
- Salle socio-culturelle - Commune de Lusigny-sur-Barse

**ACTION 1-2 : Maintenir et développer l'offre d'équipements sportifs**

Cette action regroupe les projets suivants :

- Création d'une aire de loisirs - Commune de Thénnelières
- Création d'un skatepark - Commune de Dienville

**ACTION 1-3 : Maintenir et développer l'accueil scolaire**

Cette action regroupe les projets suivants :

- Création d'un pôle scolaire à Mesnil-Sellières - Communauté de communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne
- Réfection de la cour de l'école Pierre et Marie Curie - Commune de Vendeuvre-sur-Barse
- Réhabilitation de l'école - Commune de Bossancourt
- Création d'une salle de classe à Piney - Communauté de Communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne
- Création d'un pôle scolaire - Communauté de Communes du Briennois

**ACTION 1-4 : Maintenir et développer l'offre d'équipements périscolaires**

- Travaux d'amélioration thermique et phonique périscolaire de Rouilly Sacey - Communauté de communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne

**ACTION 1-5 : Maintenir et développer les équipements de santé**

- Création d'une maison médicale - Commune de Dienville



### L'habitat

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, dans le cadre des objectifs de sa charte en termes d'habitat, d'énergies renouvelables ou encore d'utilisation d'écomatériaux, avait lancé en 1996 une première Opération programmée d'amélioration de l'habitat. En continuité de ces actions en faveur de l'habitat, le PNRFO a souhaité inscrire dans sa convention aménagement 2009-2011 un certain nombre de projets. Ainsi, 4 projets de réhabilitation de logements communaux et 5 projets de logements sociaux répartis sur le territoire du Parc ont été inscrit lors de cette Convention.

Dans le cadre de son nouveau contrat avec la Région, le Parc a poursuivi son action en faveur de l'amélioration de l'habitat en soutenant deux projets de réhabilitations de logement communaux.

Par ailleurs, la Région soutiens le Parc dans le cadre de ce contrat, dans la réalisation de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

### L'animation économique locale

L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce, lancée par le Parc en 2004, avait permis de traiter près de 70 dossiers, pour plus de 60 entreprises différentes. Cette opération avait également permis de mener certaines initiatives à caractère collectif, dont la manifestation OrientéBois tenue en 2006.

Dans la continuité de cette action, le Parc avait souhaité poursuivre sa démarche en prenant en compte l'évolution de la réglementation en matière d'environnement. Le Parc accompagne ainsi les entreprises qui le souhaitent dans une démarche de prise en compte des préoccupations environnementales.

Cette action, qui se poursuivra jusqu'en 2013, a actuellement permis de mener à bien plus de 80 projets individuels et de mettre en place plusieurs actions collectives, pour certaines achevées et d'autres en cours de réalisation : le concours écotrophée, le soutien aux unions commerçantes, l'aménagement des points de vente, le salon Orientébois et énergies, la réalisation d'un Document d'Aménagement Commercial.

**URL source:** <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/contrat-de-d%C3%A9veloppement-territorial-2012-2014>